

Bonjour et bienvenue dans votre espace adhérent

[Retour à la page précédente](#)

2 services sont à votre disposition :

Service 1 : Publicité des Marchés publics passés par les Mairies et E.P.C.I. du Finistère, supérieurs à un montant estimatif de 25 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT (Procédure adaptée) :

- [Déposer une annonce](#)
- Accéder à la [Notice légale](#)
- [Modalités pratiques de saisie](#)
- [Archives avant 2014](#) (page d'identification)

Service 2 : Publication a posteriori des marchés publics conclus l'année précédente :

- [Publier votre liste](#)
- Télécharger le [modèle de formulaire](#), précisant le montant des tranches à respecter et les informations obligatoires (A noter : Cette obligation concerne l'ensemble des marchés conclus, par votre collectivité, d'un montant supérieur à 20 000 €)
- Modalités pratiques de saisie de votre liste
- [Archives avant 2014](#) (page d'identification)

[Retour à la page précédente](#)